



Nantes, le 22 mars 2024

Communiqué de presse intersyndical

Défense de l'école publique, boycott des CSA A enseignants et ATSS

L'intersyndicale FSU, CGT éducation, Sud éducation, FO, SGEN-CFDT a fait le choix de boycotter de nouveau les CSA Académiques pour dénoncer l'aggravation des mesures gouvernementales contre le service public d'éducation ; les élèves et l'ensemble des personnels.

Dans notre académie, les conditions de travail des personnels ne cessent de se détériorer. Les pressions hiérarchiques liées au pilotage, aux évaluations d'école et d'établissement, l'école inclusive mise en œuvre sans moyens mettent à mal enseignant·es et AESH et l'apprentissages des élèves. Les personnels administratifs, techniques, de laboratoire, médico-sociaux manquent cruellement. Aucun secteur n'est épargné et Bruno Lemaire se permet de ponctionner 800 millions alors même que son gouvernement ne lésine pas sur les dépenses pour l'enseignement privé ou la défense.

Les suppressions de postes académiques (moins 92 postes pour le premier degré et moins 73 pour le second degré) vont aggraver cette situation dans les classes où déjà il manque des enseignant·es. La baisse démographique mise en avant par le rectorat pour justifier les suppressions ne changera rien au fait que l'académie de Nantes a dans le premier degré un nombre de professeur·es/élèves toujours largement inférieur à la moyenne nationale et que malgré son attractivité le second degré ne parvient plus à masquer l'explosion du nombre d'heures classe non remplacées.

Déjà en Pays de la Loire, le dualisme scolaire est fort et les familles les plus aisées font souvent le choix de la scolarisation dans le privé. Mais avec l'application des mesures du « Choc des savoirs » avec en figure de proue les groupes de niveaux au collège, c'est l'école du tri social qui est organisée : moins une heure d'enseignement en 6ème, réduction drastique des heures en lycée professionnel en particulier en terminale bac pro, évaluations nationales standardisées à tous les niveaux du CP à la seconde, labellisation des manuels, transformation des programmes en dehors de tout consensus de la recherche, Toutes ces mesures vont concourir à faire moins d'école pour les élèves les plus défavorisé·es quand les autres « pourront s'envoler » comme le premier ministre l'a si bien dit lors de sa présentation du « choc des savoirs ».

Les personnels en lutte et actuellement mobilisé·es refusent l'organisation de la ségrégation scolaire. Au contraire, nous demandons un correctif budgétaire (postes d'enseignant·es, CPE, PSYEN, AESH, AED et ATSS) pour que notre académie aient les moyens de mieux faire école sur l'ensemble du territoire, pour permette les apprentissages de l'ensemble des élèves et l'amélioration des conditions de travail de tous les personnels. Nous demandons le retrait du « choc des savoirs » et la réforme de la voie professionnelle et revendiquons un choc des moyens et des salaires pour un service public d'éducation à la hauteur des besoins.

Pour la CGT Educ'Action,

Karine Perreault

Pour la FNEC-FP FO,

Lucie Vivion

Pour la FSU,
Céline Sierra

Pour Sud Éducation,
Louise Gury
Pour Sud Éducation,

Pour le Sgen-CFDT,

Gwenaél Le Guével